

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
24 octobre 2013
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 24 octobre 2013, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le communiqué commun publié à l'issue de la visite effectuée à Djouba, le 22 octobre 2013, par Omer Hassan A. Al-Bashir, Président de la République du Soudan, à la suite de l'aimable invitation que lui avait adressée le général Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud (voir annexe), et de vous informer que les deux dirigeants ont eu des entretiens francs, cordiaux et fructueux et évoqué divers aspects des neuf accords de coopération signés par les deux pays en septembre 2012.

Les deux dirigeants ont notamment décidé d'accélérer la délimitation de la ligne zéro en vue de la création de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée avant la mi-novembre 2013, de cesser de soutenir et d'héberger des mouvements rebelles dans un pays ou dans l'autre, d'entamer sans plus tarder une coordination en vue d'un mécanisme intégré de gestion des frontières pour faciliter la circulation des personnes et des biens à travers les frontières et de continuer de collaborer afin d'obtenir une réduction de la dette et la levée des sanctions économiques et de promouvoir le développement dans les deux pays.

Les deux pays ont décidé également d'organiser une réunion avec les représentants des États voisins des deux pays à la mi-décembre 2013 pour consolider le principe de frontières souples. S'agissant d'Abyei, les deux dirigeants sont convenus d'accélérer la création de l'Administration de la zone d'Abyei, du Conseil de la zone d'Abyei et du Service de police d'Abyei, et ont réaffirmé que 2 % des recettes pétrolières de la zone d'Abyei seraient versés à l'Administration de la zone d'Abyei, y compris les arriérés de paiement.

Ayant porté à votre attention ces faits qui constituent un progrès, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Daffa-Alla Elhag Ali Osman



**Annexe à la lettre datée du 24 octobre 2013 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Soudan auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Communiqué conjoint

À la suite de l'aimable invitation que lui avait adressée le général Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, Omer Hassan A. Al-Bashir, Président de la République du Soudan, a effectué le 22 octobre 2013 une visite officielle à la tête d'une délégation de haut niveau, dans le cadre des visites réciproques entre les deux pays de la part des deux hommes qui président les mécanismes régissant l'application des accords de coopération, pour évoquer des questions d'intérêt commun.

Au cours de la visite d'un jour, des entretiens bilatéraux ont eu lieu entre les représentants des deux pays, aux niveaux présidentiel et ministériel, au cours desquels a été évoquée la possibilité de resserrer la coordination avec le secteur privé et les organisations de la société civile, notamment dans le domaine des activités commerciales, des investissements et de l'échange de données d'expérience, ainsi qu'en ce qui concerne divers aspects des relations de travail entre les deux pays.

Au cours des entretiens, le Soudan a exprimé sa solidarité avec le Gouvernement et le peuple sud-soudanais, à la suite de pluies et des inondations catastrophiques qui ont entraîné de vastes dégâts dans le pays. Agissant en coordination avec les parties concernées au Soudan du Sud, le Soudan a commencé à envoyer des denrées alimentaires, des médicaments et des secours par voies aérienne, terrestre et fluviale, dans le cadre des liens d'amitié et de coopération entre les deux peuples amis.

Les débats se sont déroulés dans un climat positif. Les parties ont décidé ce qui suit :

1. Accélérer la délimitation de la ligne zéro en vue de la création de la zone frontalière démilitarisée et sécurisée avant la mi-novembre 2013 et coordonner l'action pour ce qui est de cesser de soutenir et d'héberger les mouvements rebelles de part et d'autre;
2. Accélérer les procédures en vue de l'ouverture des points de passage frontaliers entre les deux pays une fois que la ligne zéro aura été définie. Les deux parties se sont dites satisfaites des avancées enregistrées en matière de flux et d'exportation de pétrole;
3. Commencer immédiatement à coordonner une gestion intégrée des frontières pour faciliter la circulation des biens et promouvoir les projets communs aux deux pays;
4. Continuer de déployer des efforts conjoints pour obtenir une annulation de la dette et la levée des sanctions économiques entre les deux pays et promouvoir le développement, grâce au renforcement et à l'amélioration des mécanismes pertinents;

5. Signer un accord pour supprimer les visas d'entrée pour ceux munis d'un passeport diplomatique ou d'un passeport officiel comme premier pas en vue de faciliter la circulation des personnes entre les deux pays;

6. Organiser, à la mi-décembre 2013, une conférence avec des représentants des États voisins des deux pays, en vue de renforcer le principe de frontières souples, de faciliter l'échange de données d'expérience et de renforcer les capacités des collectivités et des organes locaux;

7. Accélérer les travaux des comités conjoints de surveillance et d'exportation du pétrole;

8. Resserrer la coopération entre les deux banques centrales et les secteurs bancaires pour faciliter les paiements, coordonner les politiques monétaires et exercer un contrôle bancaire;

9. Demander aux banques centrales des deux pays de faciliter le commerce, les virements de fonds, le versement des pensions et les transactions financières;

10. Faciliter la création de l'Administration, du Conseil législatif et du Service de police d'Abyei, et confirmer que 2 % des recettes pétrolières de la zone d'Abyei seront versés à l'Administration de la zone d'Abyei, y compris les arriérés de paiement.

Le Président Salva Kiir a remercié le Président Omer Hassan A. Al-Bashir d'avoir envoyé une aide humanitaire par voie aérienne aux victimes des inondations au Soudan du Sud.

Le Président Al-Bashir a remercié le Président Salva Kiir de son accueil chaleureux, et lui a adressé une invitation à se rendre au Soudan en vue de resserrer les liens entre les deux pays frères.

Djouba, le 22 octobre 2013
